

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - Mme MODDE - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE

Membres excusés : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

Membres absents : Mme DILLESEGER - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Résidence médicalisée pour personnes âgées Valmy - Conseil de la Vie Sociale - Représentation de la Ville

Monsieur Millot, au nom de la commission de la solidarité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Madame Sylvie Dubourg, Directrice de la résidence médicalisée pour personnes âgées Valmy, a fait part de son souhait que la Ville soit représentée au Conseil de la Vie Sociale de l'établissement.

Situé dans le parc Valmy, ce dernier propose quatre-vingt dix-huit logements individuels, de la chambre de 20 m² au T2 de 32 m².

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance de concertation, composé de trois collèges : résidents, familles , salariés, auxquels peut s'adjoindre un représentant de la commune d'implantation.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de la solidarité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir désigner le représentant de la Ville au Conseil de la Vie Sociale de la résidence médicalisée pour personnes âgées Valmy.

Madame Elizabeth Revel a été désignée pour représenter la Ville au Conseil de la Vie Sociale de la résidence pour personnes âgées Valmy.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ